



Autorisation municipale

Compétence municipale

La municipalité informe la population qu'elle a autorisé les travaux suivants lors de sa séance du 20 octobre 2025

Nature des travaux et description de l'ouvrage :	Autorisation municipale selon art. 111 LATC Remplacement d'une haie par une clôture en aluminium gris anthracite de moins de 2m
Situation :	Parcelle 288
Propriétaire(s) :	Gustin Paul-Henri
Adresse :	Chemin du Marais 2
Auteur(s) des plans :	
Particularité :	Dispense d'enquête publique
Remarque :	

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public (Av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne). Ce recours doit être déposé dans les 30 jours dès la date d'affichage de cet avis.

Pour la municipalité

Le syndic

Gregory Wyss

La secrétaire

Jehane Guillin